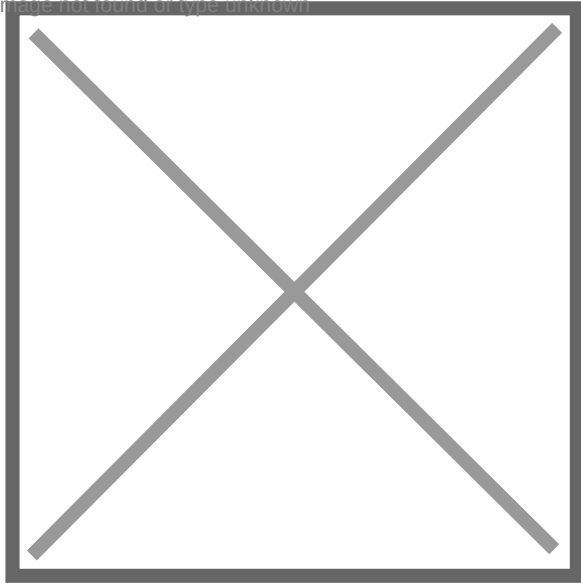


Image not found or type unknown



Contrat et fiche de poste à la trésorie général

Par **haas**, le **08/10/2009** à **10:45**

Bonjour,

Je suis agent d'entretien ou j'effectue 11h hebdomadaires par semaines à la trésorie général ma question est de savoir si nous avons le droit de changer notre contrat de travail ce-ci parce que nous consultons notre boîtes email que nous avons à notre disposition à la trésorie général et que le travail se fait après et que tout est fait à ma sortie d'après vous cette messagerie doit être consultée à quel moment? merci pour le message

Cordialement